ADVIS A MONSIEVR LE PRINCE.

M. DC. XV.

ADVIS A MONSEIGNEVR le Prince.

MOn Seigneur, quiconque veut gaigner le prix doit franchir la carriere. Les plusbeaux commencemẽs ne ſont à rien comptez s'ils ne ſont ſuiuis. C'eſt la fin qui couronne l'œuure. Voſtre grandeur meuë d'vn iuſte deſir, d'vn zele ardent de veoir cet Eſtat reprendre ſa forme, & le luſtre que vingt annees d'vne entiere paix luy auoit acquis ſous l'heureuſe conduite de deffunct noſtre grand Roy. Et que quatre ans de meſme repos luy ont terny ſous les ieunes ans de noſtre Prince ſon fils. Auroit tant ſupplié & tant fait, que pour aduiſer aux moyens de ſon reſtabliſſement. Sa Majeſté auroit trouué bon de conuoquer l'aſſemblee des trois Eſtats de ſon Royaume (remede ſalutaire à ſes maladies deſeſperees) Voſtre grandeur a fait vne action digne du rang que vous y tenez, & de la pieté d'vn Prince ſi proche de ſa couronne. Toute la France Monſeigneur, vous en a l'obligation. Comme celuy qui luy auez procuré le bien, par le moyen duquel elle eſpere recouurer la vigueur qu'elle a perduë, & ſe reuoir encore en nos iours. Auſſi floriſſante qu'elle ait oncques eſté, à voſtre grande gloire & à l'honneur & grandeur de

noſtre Roy: Mais comme ce n'eſt pas tout de donner le plan à l'ouurage ſi on ne baſtit deſſus. Ainſi ne vous ſera-ce pas aſſez d'auoir preparé la voye de ſon bon heur à noſtre France, ſi vous ne tenez main, que ceux qui ſont ordonnez pour la y conduire le facent: Car il ſeroit à craindre qu'eſtant deſtournee du chemin, ou par la malice ou par l'ignorance des guides, elle tombaſt en vn precipice plus dangereux que celuy duquel vous l'auriez penſé retirer. Qui feroit qu'au lieu des benedictions que vous deuez attendre d'vn ſi noble deſſein, voſtre grand nom courroit fortune d'en ſouffrir intereſt au contraire.

Or Monſeigneur, ie ne vous dis pas cecy ſans cauſe. La voix publicque retentit par tout, que cette aſſemblee ſi authentique ne peut rien produire de bon à noſtre France; d'autant que toutes les roues dont ceſte machine eſt compoſee, ne ioüent que par les meſmes reſſorts qui ont alteré les meſures publiques. Et quels deux points principaux de ſa conuocation, les Deputez ont reçeu dés l'entree le reſultat des reſolutions qu'ils en doiuent prendre. L'vn, portant deffences expreſſes de toucher à l'ordre du gouuernement & conduitte des affaires. L'autre de commandement precis de demander pour

principal article de leurs cayers, l'accompliſſement des alliances d'Eſpagne. Si bien que n'ayans libres leurs mouuemens pour deliberer ſur ces matieres. Il eſt à craindre que l'Eſtat n'en ſouffre, & que voſtre grandeur n'en reçoiue le contentement qu'elle s'en eſtoit promis. Cela, Monſeigneur, donne à tous les gens de bien qui viuent en cet Eſtat, vne fieure continue & vne crainte qui n'aura point de ceſſe qu'ils ne voyent voſtre grandeur remettre la main à cet ouurage pour le redreſſer à ſon plan naturel, & luy redonner la forme & les meſures qu'il doit auoir. Ce ſont les vœux de toute la France, Monſeigneur, qui vous ſupplie & vous coniure treſhumblement que vous reſſouuenant des proteſtations publiques par vous cy-deuant faites de vos ſermens ſolennels deuant la face de Dieu, & du rang que vous tenez en cet Eſtat. Teſmoings ſans reproche de la deuotion que vous auez à ſa gloire. Il vous plaiſe reprendre courageuſement le ſoin de ce bel œuure & veiller à ce que les ouuriers ne s'eſcartans de l'architecture publique. Ils tent tendent au but general du reſtabliſſement du baſtiment, vnique deſſein de leur conuocation.

A cela, Monſeigneur, i'oſe vous ſemondre de tant plus fort qu'y eſtât intereſſé dou-

blement comme François & voſtre ſeruiteur, ialoux de la gloire de mon pays & de mes Princes. Ie penſerois eſtre deſerteur de ma patrie, & de ce que ie dois à voſtre grandeur, ſi ne pouuant contribuer de la main à cet edifice, ie ne le faiſois au moins de la langue, ſeul inſtrument de quelque efficace qui me reſte, pour vous rememorer ce que vous deuez à cet Eſtat, & vous eſtre teſmoin & organe des affections publiques deſirees de vous en ceſte action. Eſtant ce que vous luy eſtes vous luy deuez amour, & cet amour requiert de vous vn ſoin particulier de ſon bien, de ſon repos, de ſa gloire, de tant plus qu'outre les obligations naturelles, vous vous y eſtes engagé librement par vos promeſſes ſans autre ſemonce que de voſtre zele. Ce trauail, Monſeigneur, ſera grand: Mais la vertu paroiſt en la difficulté. S'il eſt grand, il vous ſera glorieux, ayant vn obiect ſi meritant qu'eſt l'ordre & la paix d'vn ſi grand Eſtat. Trauail toutefois qui ne vous peut eſtre infructueux: Car ſi ceſte franche volonté vous lie ſi eſtroictement à ce deſſein, ſes redeuãces vers vous luy ſeront de tant plus fortes & plus eſtroictes. Si bien que de ceſte chaine d'amour & de deuoir de vous à luy & de luy à vous ne pouuez que receuoir, luy beaucoup de bien, vous beaucoup de gloire.

Et quant à cela, Monſeigneur, vous ne pourrez eſtre eſmeu par ces liens naturels de pieté à la patrie, ſi le deuez vous au particulier intereſt que vous y auez & de bien & d'honneur? Puis que Dieu vous a fait naiſtre Prince; Prince du ſang de France, & encores entre ſes Princes, le premier. Qu'il vous a fait naiſtre capable de porter couronne. Cette couronne, la premiere du monde; Ne vous ſont-ce pas des eſguillõs preſſans pour vous induire à vous oppoſer de voſtre pouuoir à ces torrans de confuſion qui l'emportent? Penſeriez vous vous garentir en ſon naufrage? Comme les Pilottes ſont emportez à trauers des eſcueils par la violence d'vne bouraſque de mer & s'y perdent: Auſſi ſont les Princes ordinairement dans le deſordre de l'Eſtat, ſi de bonne heure ils n'en deſtournẽt l'orage. Et ſi encores vous n'eſtes aſſez eſmeu par la conſideration du bien, ne le deuez vous pas eſtre de l'honneur? Qui doit appeter la gloire que ceux qui ſont nez de condition glorieuſe? Appartient-il qu'aux Aigles de regarder fixement le Soleil? Vos vœux & proteſtations infinies y ont ſi fort intereſſé voſtre hõneur, qu'il en receura ſans doute vn eſchec, ſi vous ne faite voir à tout le monde que vous n'auez pas moins de ſolicitude & de courage pour bien acheuer que

vous auez eu pour bien commencer. Penſez vous que vos ennemis ne faſſent profit de voſtre refroidiſſement, & qu'ils demeuraſſent muets dans voſtre ſilence? Mais le ſont-ils? Comment le ſeroient-ils veu qu'ils font parler les murailles? N'oyez vous pas ce qu'ils diſent deſia (impudemment toutesfois?) que vous eſtes capable d'entreprendre non d'executer? Que vous eſtes plein de propoſitions vuide de reſolutions? Langues de viperes qui ne conſiderent pas que vos actions ſubiectes à vne puiſſance ſuperieure, à laquelle le deuoir & le repect vous commande de vous ſubmettre & laiſſer le cours libre à ſes volontez. Voudroient ils point que violentant toutes choſes vous feuſſiez autheur de nouueau ſcandale. Et en ſuitte ample ſubiet à leurs calomnies? Ne ſçauent-ils pas que les affaires ont leurs âges, qu'il les faut prendre en leurs temps & que la precipitation les ruine? Qu'à eux ſoit la violence & à vous la iuſtice. Qu'ils continuent leurs artifices, & vous voſtre ſilence iuſques à ce que la ſaiſon vous conuie de parler & de faire. Cette ſaiſon, Monſeigneur, approche, vous auez iuſques icy ſagement & prudemment laiſſé libres aux ouuriers les conferences de leurs deſſeins, & l'aſſemblage de leurs materiaux. C'eſt à la fonte de la choſe qu'il vous faudra

contribuer

contribuer de voſtre ſoin, de voſtre conſeil, de voſtre courage. La où tous les vœux de la France vous conuient, où voſtre pieté vers elle vous inuite; Et la où elle eſpere vous voir genereuſement combattre. Le vice par voſtre vertu, la paſſion par voſtre zele, & le deſordre par voſtre prudence.

Si ceſte action n'eſtoit publique, ſi de ſa nature elle n'auoit la liberté de dire ce qui la bleſſe, ſi noſtre Roy par ſes patentes ne l'en auoit auctoriſee. A l'aduanture ſeroit-il, ſinon iuſte, au moins tollerable de luy impoſer des loix & captiuer ſes deliberations. Et à voſtre grandeur flechiſſant ſous la puiſſance de ſes arreſts, de n'auoir la bouche pour ce, que ſa Majeſté l'auroit fait: Mais eſtant compoſee des trois ordres de cet Eſtat, & que par les loix fondamentales d'iceluy, il leur eſt permis de dire franchement ce qu'ils eſtimẽt luy ſeruir. Que par lettres authentiques publiees en mil endroicts, ſa Majeſté leur permet le libre vſage de leur aduis & de leurs plaintes, il ne ſeroit pas ſeulement iniuſte de les leur empeſcher: mais impie, & à voſtre grandeur bien fort reprochable de s'en taire. Penſez que ces procedures extraordinaires ne peuuent auoir leurs mouuemens dans la volonté de noſtre Roy: mais qu'elles en ſont conuerties, qu'elles en ſont deſguiſees afin

de leur donner passage. Que son âge encore tendre, ne luy permet de se roidir à ses conseils par vne entiere & parfaite cognoissance qu'il aye de leur valeur: mais que la passion de leurs autheurs se sert de sa bouche comme d'vn alambic pour en mieux distiler l'amertume, & sous les accidens d'vne douce potion y noyer le cœur de son Estat & soy mesmes. Si nous le cognoissons, le pouuons nous taire sans crime? Et vous Monseigneur, sur tous autres qui auez & l'auctorité de le dire & l'auez pour le faire. Si vous n'en estes esmeu du deuoir, soyez le au moins de compassion. Pauure Prince à qui rien ne deffaut que le temps. Admirable en esperance si les graces naturelles que Dieu luy a departies estoient secondees de la fidelité de ses seruiteurs. Prince auquel le mesme Dieu a reserué la gloire pour compagne de sa vie si la malice du siecle ne l'en destourne. Qui a puisé dés le ventre les riches semences de la vertu de ses parens (Comme de deux abysmes) pour l'ornement de son Diademe: Mais que l'infidelité, l'auarice & l'ambition des hommes de ce temps sous les faux visages d'amour, de prud'hommie, & de bien publicq tasche d'estouffer, tasche d'oprimer. C'est à vous, Monseigneur, de luy en descouurir la fraude, la luy faire voir, la luy faire taster.

Asseuré que Dieu qui a tousiours eu vn soin particulier nos Roys & c'est Estat, donnera à vos parolles efficace de persuasion, luy ouurira l'oreille pour vous entendre & le cœur pour vous croire. Si bien que de commun accord remedians à tous ces menquemẽs, il ramenera sans doute ces violences aux plus salutaires aduis de tant de graues personnages qui honorent de leur presence cette congregation. Et si vous ne le faictes qui l'entreprendra? quelle saison attendez vous plus opportune? Quelle occasion plus riante sçauez vous pas qu'elle est chauue, & que si elle passe vostre vie peut estre s'escoulera auant que vne pareille se rencontre. Ce que vous pouuez faire apresent auec iustice ne se pourroit cy apres sans violence. Puis que vous auez procuré ce bien à nostre France, n'auez vous pas interest qu'elle en iouisse? C'est vostre gloire. Ouy mais direz vous quel honneur d'entreprendre sans succez. A quoy ceste entremise. A vous descharger au moins, Monseigneur, du blasme que vous pourriez encourir par vostre silence. A illustrer de plus en plus vostre nom à la posterité comme celuy de Cassandre qui auroit preueu le mal & se seroit mis en deuoir d'y donner ordre. Mais que le malheur du siecle n'auroit voul seconder. Prestez, Monseigneur, prestez à

France voſtre langue & voſtre courage. Penſez vous que dans vne ſi notable aſſemblee il n'y ait pas nombre de gens de bien, de courage vrayement François, qui n'ont autre caractere empreint ſur le cœur que le lys. Et qui tres-volontiers ſe mettroient au hazard d'vne diſgrace pour le bien public & la deſcharge de leurs conſcience ? Qu'il n'y ait point entr'eux de ces Fabius Maximus, de ces Attillius Regulus, qui preferent à leurs vies & aux commoditez de leurs familles les conſeils vtiles à la patrie ? Et que ces perſonnages quelques promeſſes particulieres qu'ils puiſſent auoir faites, ſe voyans apuyez de voſtre auctorité ne reſiliſſent courageuſement à ce qui ſera de mieux, ſçachans pour maxime veritable que les mauuaiſes promeſſes ne ſont pas tenables. Et s'ils ne le font, malheur ſur eux. Teſmoignage aſſeuré du renuerſemẽt de ce pauure Eſtat: Car le ſens s'eſmouſſe & rebouche quand le deſtin empoigne les hommes au colet, diſoit vn Ancien. Dieu bleſſe le ſens à ceux de qui la diuerſité s'approche. Et Iob, Quand Dieu veut affliger vn Eſtat, il emmeine deſpoüillez les Conſeillers & met hors le conſeil des ſages, il deſtache le lien des Roys & leur ſangle les reins, il oſte la parolle aux homme diſerts, & ſouſtrait le conſeil des anciens. Il eſpend le meſpris ſur les Princes, & laſche la cein-

ture des forts. Il oſte la veuë aux chefs de la terre. Au moins aurez vous à contentement, Monſeigneur, d'auoir contribué ce que vous deuez à cet ouurage, & quoy qu'il tarde le mal eſtant arriué, voſtre prudence & ſageſſe ſera recognuë & regrettee (mais à tard) & face Dieu que ie ſois trompé. Neantmoins il vous eſt neceſſaire de le tenter, ſi vous aimez l'Eſtat, la grandeur de voſtre Roy, & voſtre honneur propre: Car ſi toutes choſes demeurent en l'eſtat qu'elles ſont. Qu'aura ſeruy ceſte congregation que pour auctoriſer dauantage le deſordre, & ſe ſeruir d'elle pour eſtablir de tant mieux les mauuais conſeils les couurant de l'auctorité publique? Pour guerir les maladies du corps humain. On ſe ſert de medecins experts qui en puiſſent recognoiſtre les cauſes & y donner les remedes propres. De meſme pour redonner à cet Eſtat malade ſa premiere ſanté. Eſt il neceſſaire d'vſer de l'experience de ceux que nous ſçauons le pouuoir faire par les teſmoignages qu'ils ont rendus de leurs ſuffiſances, extirpant dés la racine les motifs par vne purgation conuenable: Car comment le voudroit on ſouſlager ſi on luy laiſſe l'vſage libre de ſes appetits depraüez, & des conſeils de ceux meſmes qui l'ont porté à la desbauche? En peu moins de cinq cens, Nous auons veu

deux faisons en ces affaires, l'vne florissante, opulante, tres-bien reglee, & tellement que dés le commencement de l'annee on voyoit iusques à vn sol la recete & despence ordinare de l'Estat, & le fond qui reuenoit de bon toutes charges payees, fonds tres-grand. On voyoit les deniers des receptes & des fermes si bien reglez qu'il ne s'y faisoit comme point de nonualleur, toutes les assignations si bien acquittees aux termes qu'elles valoient deniers comptans, aussi l'Estat en estoit splandide, craint & redouté de tous. A present vn desordre par tout si extreme qu'il n'y a tantost plus de forme. Les deniers des receptes alterez : les fermes sinon diminuees au moins la plus part ruynees par la ruine des fermiers: & pour auoir preferé en icelles des hommes de neant à ceux qui les eussent bien maniees cõme si l'on n'eust visé qu'à se venger des directeurs precedans par vne apparance de plus grand menage & de soulagement public en la descharge de partie des droits d'icelles au profit du peuple sans diminutiõ du prix, sans neantmoints en auoir bien consideré la fin & la peine que ce seroit si la faute de fonds & la necessité des affaires requerir de restablir ce qu'ils ont ruiné, , qui fera qu'au lieu de les auoir augmentees on les verra sans doute venir au rabais. Les assignations de l'Espargne

en tel eſtat, qu'elles ſont inutiles a ceux qui les ont qu'en perdãt le tiers ou la moitié pour eſtre payez du reſte: & ainſi font manquant, porte ouuerte & nouueaux Edits, ſubcides creation d'offices, & ainſi l'Eſtat expoſé à la meſme ruine & neceſſité qu'il eſtoit il y a trẽte ans, & à la meſme fortune qu'il a cours ceſt à vous, Monſeigneur, de vous repreſenter ces choſes & les exagerer en ceſte aſſemblee afin de les ramener à l'ordre le meilleur par la conſideration des deux temps. Choix qui ſera de tant plus aiſe à faire, qu'en l'vn nous auons pour patron noſtre deffunct grand Roy qu'on peut dire auoir porté dans leſcrein de ſon eſtomach les plus reſolues & veritables maximes de bien reigner.

Sage en conſeil & vaillant en combat.

Qui nous empeſchera donc de ſuiure vne guide ſi excellente & nous conformer à ces methodes? la multitude eſt la mere de confuſion ſpecialement es affaires de finance. Celle de France ſont tellement liees & enchaiſnees que la conduite en eſt bien plus aiſee es mains d'vn ſeul que de pluſieurs, outre l'incommodité des parties ayans affaire à tant de teſtes. Ceſt aduis ne ſera pas receu de tous les adminiſtrateurs mais ſuffit qu'il le ſoit comme il ſera des gens de biẽ d'entr'eux qui quit-

teront tres vollõtiers leur particulier intereſt pour les neceſſitez publiques, & en tout cas ſuffit il eſt neceſſaire, & que ſa Majeſté l'ait agreable, mais d'autant, Monſeigneur, qu'il pourra arriuer que pour rabattre ce grand effort que vous ferez ſans doute pour le bien de cet eſtat au changement de l'ordre eſtably aux affaires. On voudra pour accommoder toutes choſes & vous repaiſtre de quelque apparence de contentement choiſir vn milieu vous intereſſant en ceſte conduicte. Cela eſtant vous deuez conſiderer qu'en ce fait il n'eſt pas tant queſtion de vous y donner la part qui vous y eſt deuë, comme de trouuer vn moyen par lequel l'Eſtat puiſſe reprendre ſon luſtre & ſa vigueur. Au moins eſt-cela le but ou vos proteſtations & vos deſirs ont tẽdu des le commencement. Si voſtre quallité vous permettoit de vous donner le trauail requis en vne charge ſi penible qui ſera celle de ce reſtabliſſement, Certes Monſeigneur, toute la France auroit a ſingulier contentement de voir voſtre grandeur chargee de ce faix, & ſ'en ſentiroit infiniement ſoulagee, ſur les aſſeurãce qu'elle à tres certaines de voſtre affection & capacité : Mais s'il eſt expedient pour elle il ne le feroit pas pour vous meſmes, vous deuez euiter qu'il ne ſoit dit que vous n'ayez trauaillé que pour vous. Et que

ces

ces rumeurs passees n'ayent eu pour obiect que vostre consideration particuliere. C'est la c'est la, vostre interest, de faire voir à tout le monde que vous n'auez esté porté en cet action que de l'amour que vous auez pour vostre Roy & son Estat, que pour luy vous faites littiere de vostre particulier: Mais que vous n'en auez point. Que vostre faict propre ne vous touche que par le sien: Car ainsi le laisant en arriere, vous l'aduancez. Vous faictes vn coup d'Estat à vostre gloire, & luy donnez les aisles qui porteront la memoire de cet action à nos nepueuz pour estre celebree comme la plus Auguste de vostre vie.

Si vous gaignez ce poinct, Monseigneur, il vous sera facile de venir à l'autre qui touce les alliances d'Espagne. Puis que vous ferez aysement paroistre le preiudice qu'elles feroient à l'Estat. Dont les raisons sont si fortes & en tel nombre, que qui ne les voit pas, ne voit pas le iour & faict des nuicts en plain midy, raisons tant de fois representees par tant & tant d'esprits veritablement embrasez de l'amour de la patrie, que les rebattre seroit importun & les repeter inutilles. Outre

que ie me soubmettrois volontiers à toute rigueur, que si les voix libres des Deputez estoient recueillies sur ce subiect, il ne s'en trouueroit pas de dix l'vne qui les approuue. Et passeray plus outre, que si celles de tous les subiects du Roy y pouuoient estre receues, il s'en trouueroit si peu pour l'accompliſſement qu'elles ne vaudroient pas la peine d'en faire ligne de compte : Et quand nous n'aurions autre consideration que le naturel de ces peuples. Cela nous seroit il pas vn assez fort moyen pour n'en souhaitter la communication? superbe, audacieux, Nous prompts & violens, ennemis capitaux de ces vices? Est-il possible que pour donner vne femme à nostre Roy, & vn mary à Madame. il nous les faille prendre des mains de ceux qui depuis cent ans ne trauaille qu'à nostre ruine & qui pensent en icelle bastir les fondemens d'vne Monarchie de l'Europe? Qui ne se sont iamais occupez qu'à nous harseler, soit par guerres ouuertes ou inteſtines, qu'aucun lien de parante le n'apeu retenir de le faire. Qui ne se sont pas contentez de voyes de faict: mais y ont adiousté toutes sortes d'attentats sur les vies de nos Roys. Bref qui n'ont es-

pargné aucun moyen pour contenter ou leur haine ou leur ambition. N'y a il plus de maisons souueraines au monde qu'il faille passer par ceste necessité de receuoir à nostre ennemy pour nous donner des Princes qui nous commandent ? Que nous baisions à la bouche ceux qui nous voudroient auoir deuorez ? Qui nous ont despoüillez de nostre bien, & ne beent qu'apres ce qui nous reste ? Miserables que nous sommes, nous voyons le gouffre & nous nous precipitons dedans. Serons nous tousiours ministres des passions de nos voisins ? Voulons nous estre si charitables de nous perdre pour establir leurs affaires ? Ne void on pas que ces conseils ont passé les Alpes pour venir à nous ? Et bien que pour les rendre plausibles & receuables, on n'ait peut estre representé que l'egalité des aages & des maisons & l'étretenemẽt de la paix entre ces Princes. Neantmoins les Autheurs n'ayans assez d'artifice Ces alliances estans plus noüees) de persuader de nouueaux dessings & conseiller de nouuelles entreueues à Bayonne aussi funestes que celles de soixante cinq auant que de donner la forme au bastiment. On pose les fondemens

& puis l'on baſtit deſſus. Les ſages de ce monde en font autant en leurs deſſins. Ilz embarquent ceux qu'ilz veulent tromper par des apparences ſpecieuſe, & apres les auoir engagez en ſorte qu'ilz ne s'en puiſſent deſdire, ils les manient par apres à lextremité qu'ils veulent, ou ils trouuent en fin le precipice de leur ruyne. Bon Dieu que diroit à preſent noſtre grand Roy, Ce grand Prince, qui mourant nous auoit laiſſé tant de baux preparatifs a la gloire, tant de veſtiges certains pour aller droictement au temple de paix, s'il en voyoit ſi toſt entre nous la piſte effacee la memoire eſteincte? & que ceux es mains de qui il les auoit deppoſez facent ce tort à ſa vertu preferant des aduis contraires, de faire vne offrande ſouëfue à ſon ennemy de ce qu'il auoit de plus cher, & priuer par ce moyen ſa geniture de la gloire de venger ſur luy les offences de ſon pere & les ſienes? d'auoir laiſſé vn ieune Mars au monde auquel auec la naiſſance il auoit donné le courage & la paſſion d'aller hardiment reprendre ſur la teſte du rauiſſeur ſes couronnes rauies & neantmoins qui ſous les apas d'vn mariage hors de ſaiſon inegal en tant de ſortes on luy enveille deſtourner l'occaſion? Monſei-

gneur ces actions ſont publiques auſſi ſont les Roys. Toute la France à intereſt particulier de contribuer aux mariages de ces Princes, de ſes ieunes Princes, ſi elle participe à leurs maladies ne le doit elle pas à leurs contentements? vous deuez donc Monſeigneur, tenir la main puis que ceſte reſolution eſt vn des points principaux de la conuocation deſdits trois Eſtats, qu'il ne ſe paſſe rien de violent, & que ſous ombre de la demande qui en pourroit eſtre faicte par les cahiers des prouinces ſuiuant les commandemens qui en ont eſté fait aux depputez, ou les delaiz qu'ils en pourroient faire à l'arbitrage de ſa Maieſté. Ou pour mieux dire des autheurs de ſes conſeils. On ne paſſe cet article, ſans autre aduis mais faire en ſorte qu'il ſoit meurement deliberé ſur iceluy en plaine aſſemblee d'Eſtats. Afin que la deliberation eſtant faite ſelon les loix, la determination en ſoit ſuiuie, au grand bien de l'Eſtat à l'honneur de noſtre Roy, à la gloire & deſcharge de voſtre Auguſte nō.

FIN.